ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et reglementation

Question écrite n° 45221

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande a M. le ministre de l'economie et des finances de lui preciser les perspectives de son action ministerielle apres les declarations faites aux membres de l'Association internationale des controleurs d'assurance (AICA) tendant a « devoir decider » de l'opportunite de se doter de nouveaux statuts afin de pouvoir elaborer des recommandations prudentielles. Cette perspective suppose une reforme de fond du systeme francais puisque, actuellement, ceux qui verifient l'application des textes ne sont pas les memes que ceux qui les elaborent. Une telle evolution supposerait la creation d'un comite de la reglementation des assurances au sein de la commission de controle. Il lui demande de lui preciser les perspectives de son action ministerielle a cet egard.

Données clés

Auteur : M. Deprez Léonce
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 45221
Rubrique : Assurances
Ministère interrogé : économie et finances
Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 novembre 1996, page 5981